

Contribution du CESE à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030 (SNB3)

Déclaration du groupe Environnement et nature

Le Groupe Environnement et Nature salue l'initiative du Président et du bureau du CESE de produire cette résolution pour contribuer à la future Stratégie nationale pour la biodiversité.

La Biodiversité et le Climat sont deux des principaux défis de ce siècle et sont intimement liés.

Mais si les enjeux liés au Climat sont maintenant bien identifiés, ceux liés à la biodiversité sont encore souvent méconnus.

Pourtant, au-delà de leur pertinence biologique, ils sont au cœur de nos vies quotidiennes et de notre économie. On estime ainsi que 80 % des emplois français et plus de 55 % du PIB mondial dépendent de la biodiversité.

Aujourd'hui, par cette résolution, le CESE alerte sur les manquements des précédentes SNB et sur l'incohérence des politiques publiques.

Au sortir du congrès mondial de l'UICN et au lancement de la COP15, nous appelons le gouvernement à relever l'ambition :

- En rendant cette version de la SNB opposable juridiquement, à l'instar de la Stratégie nationale bas carbone ;
- En fixant des objectifs clairs et indicateurs de suivi permettant d'ajuster au mieux nos actions ;
- En assurant un financement pérenne des actions de reconquête de la biodiversité au travers d'une loi de programmation pluriannuelle et en mettant fin aux dépenses publiques néfastes ;
- En renforçant les moyens humains des services experts de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Enfin, en soutenant les actions des parties prenantes engagées : entreprises, associations de protection de la nature, acteurs de terrain, syndicats, et en décourageant les comportements dommageables.

Nous associations de protection de la Nature, organismes scientifiques et association de d'usagers nous savons ce que nous devons à la Nature : notre vie, notre santé. Le groupe a voté cette résolution et remercie la Commission et les rapporteures de ces travaux.